

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Saint Pons de Thomières
Commune de Rosis

Séance du 19 Mars 2021 18 h 00

(Port de masque, gel hydro alcoolique, distance de plus d'un mètre)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM du 25 janvier 2021
2. Approbation du Compte de Gestion 2020
3. Approbation du Compte Administratif 2020
4. Affectation du résultat 2020
5. Modification des tarifs des gîtes
6. Demande de subvention FAIC 2021
7. CCMLHL – Annulation Fonds de Concours
8. CCMLHL – Pacte financier et fiscal
9. Contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)
10. ONF : proposition de travaux
11. PAYFIP : Paiement en ligne
12. Remplacement congés maladie Adjoint Administratif de l'accueil
13. Infos communales et questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021

Membres présents : Mme Anne-Lise SAUTEREL – Mme Laurence VIGNAU – Mr Jean-Marcel PUJOL – Mr Alain BOUSQUET- Mme Magali CAZALS – Mr Robert ROUX – Mr Germain FARENQ - Mr Stéphane SAUTEREL- Mr Bernard BOUILLOT- Mme Elisabeth NORMAND

Membre(s) absent(s) excusé (s):

Membre(s) absent(s) : Mr Moïse ROQUES

Secrétaire de séance : Mme Laurence VIGNAU

1 - APPROBATION PV SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021

Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le compte rendu de la séance du dernier Conseil Municipal.

Elle demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

Avis du Conseil : **Adopté**

Nombre de voix : **Pour :** **10** **contre :** **0** / **abstention :**

2 – BUDGET GENERAL – COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire présente au Conseil le compte de gestion 2020 dressé par Mme MICHELET, trésorière de Lamalou les Bains.

Elle précise que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif et doit être voté avant le compte administratif.

Elle demande au Conseil de l'examiner et de passer au vote.

Avis du Conseil : **Le Conseil adopte le compte de gestion tel qu'il a été présenté**

Nombre de voix : **Pour :** **10** **contre :** **0** / **abstention :**

3 – BUDGET GENERAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire précise que le compte administratif reprend toutes les opérations budgétaires en dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice et est identique au compte de gestion.

Elle demande à Mme VIGNAU, 1^{ère} adjointe, de présenter au Conseil le compte administratif 2020 de la commune avant de sortir de la salle et de ne pas participer au vote.

Il se détaille de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Recettes : 248 337.53 €

Dépenses : 220 640.53 €

Excédent de 2020 : 27 697.00 €

Excédent reporté de 2019 : 110 384.81 €

Excédent final de 2020 : 138 081.81 €

Section d'investissement

Recettes : 67 330.74 €

Dépenses : 19 400.31 €

Excédent de 2020 : 47 930.43 €

Déficit reporté de 2019 : -33 174.22 €

Excédent final de 2020 : 14 756.21 €

Elle demande au Conseil de l'examiner et de passer au vote.

Avis du Conseil : Le Conseil adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté

Nombre de voix : Pour : 9 contre : 0 / abstention :

4 – BUDGET GENERAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Madame le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2020 et précise que l'affectation du résultat, c'est à dire le besoin de financement, doit prendre en compte le résultat de la section d'investissement auquel s'ajoutent les restes à réaliser.

Elle précise que, pour tenir compte de toutes ces informations, le besoin de financement pour la section d'investissement est de 28 843.79 €.

Elle demande au Conseil d'examiner cette proposition et de passer au vote.

Avis du Conseil : Le Conseil adopte l'affectation du résultat telle qu'elle a été présentée

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

5 – MODIFICATION DES TARIFS DES GITES

Madame le Maire rappelle au Conseil que les gîtes sont rouverts à la location depuis le 1^{er} mars avec des mesures sanitaires adaptées.

Elle propose, vu le coût qu'engendre la mise en place de ces mesures, de prévoir une augmentation des tarifs et de fixer la location du gîte René Magnaldi et du gîte Marcel Cèbe à 20.60 € la nuitée par personne, et 0.40 € de taxe de séjour.

Elle demande au Conseil d'examiner cette proposition et de passer au vote.

Avis du Conseil : Le Conseil accepte l'augmentation des gîtes à 21 € la nuitée par personne, taxe de séjour incluse

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

6 – SUBVENTION DEPARTEMENTALE FAIC 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil que le Conseil Départemental attribue chaque année une subvention au titre du programme Fond Départemental d'Aide au Commune. Cette subvention est accordée exclusivement pour des travaux sur la voirie communale ou sur des bâtiments communaux.

Elle propose de réfléchir sur les travaux à réaliser afin de pouvoir demander des devis correspondants et de prendre la décision au prochain conseil

Avis du Conseil : Le Conseil accepte de prévoir des travaux sur la voirie communale et demande à Mme le Maire de faire faire des devis afin de pouvoir en débattre au prochain conseil

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

7- CCMLHL – ANNULATION DES FONDS DE CONCOURS MAISON COMPEYRE

Madame le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été demandé des Fonds de Concours pour l'électrification de la maison communale de Compeyre.

Elle précise qu'une partie des travaux prévus a été réalisée mais que les travaux restant ne seront pas effectués.

Elle demande donc au conseil de bien vouloir annuler les fonds de concours restant pour ce projet pour un montant de 1 528.45 €

Avis du Conseil : Le Conseil annule les fonds de concours attribués pour l'électrification de la maison communale de Compeyre.

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

8 – CCMLHL – APPROBATION DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Madame le Maire présente au Conseil le pacte financier et fiscal 2021-2025 voté par la CCMLHL, qui résulte d'une analyse financière rétro prospective du territoire.

Elle précise que 3 axes majeurs ont été recherchés qui sont :

- **Axe 1 :** La coordination et l'optimisation des politiques fiscales, en lien avec le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
- **Axe 2 :** Le levier Solidarité au travers des dotations de solidarité communautaire et fonds de concours
- **Axe 3 :** Le levier « Intégration fiscale et transferts de compétences »

Elle souligne que le point essentiel qui résulte de cette analyse est que les fonds de concours sont supprimés au profit d'une dotation de solidarité communautaire qui sera versée sur la section de fonctionnement et pourra ainsi être utilisé sans aucune contrepartie financière de la commune, contrairement aux fonds de concours.

Avis du Conseil : Le Conseil accepte le pacte financier et fiscal 2021-2025 pour la CCMLHL.

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

9- CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

Madame le Maire rappelle au Conseil la réouverture des gîtes communaux et de la Maison du Mouflon, le travail supplémentaire que donne la mise en place des contraintes sanitaires et de l'aide occasionnelle dont ont besoin les agents de la commune. Elle propose la création de deux contrats PEC pour assurer au mieux toute cette logistique

Elle précise que pour pouvoir obtenir la prise en charge à 80 % par l'Etat, ces contrats doivent s'adresser à des personnes domiciliées en Zone de Revitalisation Rurale, que la durée hebdomadaire de travail doit être de 20 h minimum et que le contrat est conclu pour une durée minimale de 1 an.

Elle demande au Conseil d'examiner cette proposition et de passer au vote.

Avis du Conseil : Le Conseil accepte la création de deux postes en contrat PEC, à raison de 20 heures hebdomadaires pour assurer la gestion des gîtes et de la maison du Mouflon, ainsi qu'une aide ponctuelle des agents de la commune.

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

10 – ONF – PROPOSITION DE TRAVAUX

Madame le Maire informe le Conseil qu'un agent de l'ONF est venu en mairie pour présenter les propositions de travaux à envisager sur la forêt gérée par leur service.

Elle présente la proposition déposée et demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

Avis du Conseil : Le Conseil souhaite étudier d'autres propositions de travaux de l'ONF et demande à Mme le Maire de reprendre contact pour demander d'autres devis

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

11 – PAYFIP – PAIEMENT EN LIGNE

Madame le Maire informe le Conseil que des démarches ont été entreprises auprès de la trésorerie de Lamalou pour mettre en place les différents moyens de paiement en ligne dans le cadre de la régie des gîtes.

Avis du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

12 – REMPLACEMENT DE L'ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'ACCUEIL

Madame le Maire informe le Conseil que l'Adjoint Administratif de l'accueil est actuellement en congés de maladie.

Elle propose de voir s'il n'y aurait pas la possibilité de prévoir son remplacement avec un adjoint en poste sur d'autres communes à temps partiel et de prendre les renseignements nécessaires pour la mise en place de cette solution transitoire afin de pouvoir chiffrer le coût financier pour le budget communal.

Elle demande au Conseil de réfléchir sur cette proposition et de se prononcer sur la suite à donner.

Avis du Conseil : Le Conseil demande à Mme le Maire de prendre contact avec les communes voisines pour mettre en place cette possibilité de remplacement

Nombre de voix : Pour : 10 contre : 0 / abstention :

INFORMATIONS COMMUNALES et QUESTIONS DIVERSES

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.